



AVIS

Objet: Sicona – Centre – création d'une mare en zone inondable du cours d'eau « Mamer » à Mersch.

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Madame la Ministre de l'Environnement du 22 juin 2022, réf EAU/AUT/22/00146, concernant la création d'une mare en zone inondable du cours d'eau « Mamer » à Mersch est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 1^{er} juillet au 9 août 2022 inclus.

Mersch, le 30 juin 2022
le secrétaire le bourgmestre

The image shows two handwritten signatures in blue ink. The first signature is on the left, and the second is on the right. In the center, there is a circular official seal of the 'Administration Communale Mersch'. The seal features the coat of arms of Mersch (a shield with a red border, a blue field with a white star, and horizontal stripes) and the text 'Administration Communale Mersch' around the perimeter.